

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Né (e) le (date et lieu de naissance):

.....

Demeurant à (adresse complète):

.....

.....

(ci-après dénommé « l'Enfant »)

Je soussigné (e) (*nom, prénom du représentant légal*) :

.....

Agissant en qualité de père/mère/tuteur (*raier les mentions inutiles*) de l'Enfant

Demeurant à (*adresse complète*) :

.....

.....

Autorise l'Enfant à participer à la Dictée du Tour, vendredi 22 mars 2024 et le cas échéant, en tant que gagnant, à venir sur l'étape concernée du Tour de France 2024.

Autorise la Société AMAURY SPORT ORGANISATION (A.S.O.), Société anonyme au capital de 61 200 240 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 383 160 348, ayant son siège social à Boulogne Billancourt (92650), Bâtiment Quai Ouest 40-42 quai du Point du Jour ; ainsi que la Collectivité hôte à :

- Photographier et filmer l'Enfant lors de la Dictée du Tour et le cas échéant, en tant que gagnant, lors de sa venue sur l'étape concernée du Tour de France 2024 ;
- A utiliser son image dans les conditions définies ci-dessous.

J'autorise A.S.O., ses ayants-droits ou ayants-cause dont la Collectivité hôte, à reproduire et à représenter, à titre gratuit l'image de l'Enfant, dans le cadre de la présente, sous toute forme, sur tout support, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, aux fins exclusivement de promotion de la manifestation « La Dictée du Tour » et de l'évènement « Le Tour de France » sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour une durée déterminée expirant le 22 mars 2025.

Le bénéficiaire de la présente autorisation s'interdit expressément d'utiliser les photographies et/ou images vidéo dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais que l'Enfant est entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés ci-dessus.

Je garantis que l'Enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image et/ou de son nom.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents qui statueront en droit français.

Fait à .....Le

.....

**SIGNATURE**

Précédée de la mention manuscrite

« LU ET APPROUVE, POUR VALOIR CE QUE DE DROIT »